

D2025-017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.

Date de convocation : 26 mars 2025

Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, JARLIER Marie-Anne, BIGOURET-DENAES Christine, AUBAGNAC Michel, DOCHEZ Alain, COQUEL Isabelle, GAZET André, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, MINGUET Géraldine, CELSE Jean-Louis, BUONOCORE Jacqueline, JALLEY Philippe, SOLELIS Véréne, BELZANNE Arnaud, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie

Procurations :
Delphine LINGEMANN à Isabelle JOURDY
Antonio CANAVEIRA à Michel AUBAGNAC Antonio
Virginie MICHEL à Jean-Pierre LUNOT
Bruno TIRADON à André GAZET
Annie CHAUMETON à Marcel ALEDO

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 25 dont 5 procurations

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Approbation du compte administratif 2024 – Budget annexe Actions Culturelles

Rapporteur: M. Michel AUBAGNAC, 3ème adjoint



D2025-017

MAIRIE DE ROYAT - ACTIONS CULTURELLES - CA - 2024

II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	826 463,90	G	937 283,03
	Section d'investissement	B	132 135,04	H	138 499,80
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	115 193,05 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		+		+	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A+B+C+D	1 073 791,99	= G+H+I+J	1 075 782,83
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 990,84	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 990,84	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	826 463,90	= G+I+K	937 283,03
	Section d'investissement	= B+D+F	249 318,93	= H+J+L	138 499,80
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 075 782,83	= G+H+I+J+K+L	1 075 782,83

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (2 abstentions : Mme MERCIER et M. BERNETTE) d'approuver le compte administratif 2024 du Budget annexe Actions Culturelles)

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme,

Le Maire,

Marcel ALEDDO



Lucie MAHE,

Secrétaire de séance